

Cet article est la synthèse d'un travail de collaboration formateurs / professionnels visant à conceptualiser des expériences de travail social collectif. Ce mode d'intervention vise au renforcement du lien social en aidant une population donnée à se mobiliser collectivement face à une problématique repérée comme commune.

➤ Nous avons décidé un jour de réunir des formateurs et des professionnels pour préparer une séquence d'ateliers sur les « Interventions sociales d'intérêt collectif » destinée aux étudiants Assistants de service social de deuxième année. Devant l'intérêt suscité par chacune des expériences présentées par les professionnels présents et la difficulté de faire savoir ce qui se pratique sur le terrain, nous nous sommes constitués en groupe de travail (*).

Nous avons choisi de ne pas partir de la théorie. Dans une démarche inverse, la pratique est venue alimenter la théorie. Forts de nos expériences et d'un capital culturel commun, nous avons tenté une relecture des pratiques. Ce travail nous a permis de mieux repérer et élaborer les questions qui se posent aux professionnels.

Nous nous sommes retrouvés dans une « équipée » peu banale dans laquelle professionnels et formateurs construisent ensemble, sans qu'il y ait directement entre nous d'étudiants à former. Chacun de sa place a apporté à l'autre : les professionnels, leurs expériences ; et les formateurs, la possibilité d'une lecture distanciée.

Notre « équipée » s'est concrétisée par un travail d'écriture, d'une part pour conceptualiser chaque expérience, d'autre part pour faire en lecture transversale de ces actions et en comprendre les principes ; c'est l'objet du présent article, synthèse de quatre réunions de réflexion.

(*) Professionnels de la région : Françoise Aussel, Patrick Barbuscia, Gérard Brousse, Christine Brusque, Chantal Cambon, Annie Fabre et Mireille Gomes ; et formateurs de l'IRTS : Sonia Blanc, Patricia Devaux, Ahmed El Bahri, Claire Jouffray, Evelyne Piednoir et Patricia Vallet.

Un ancrage méthodologique

Le travail social collectif est l'une des cinq méthodes d'intervention en service social au côté du service social individuel, du service de groupe, de la recherche et de l'administration en service social. En France, le vocable « travail social communautaire » véhicule des malentendus et n'a jamais pris racine (contrairement aux pays anglo-saxons). C'est pourquoi le Conseil Supérieur du Travail Social a proposé le terme « Intervention Sociale d'intérêt collectif ». Face aux contradictions qu'amène ce choix de privilégier l'aspect collectif de la notion d'intérêt, nous avons choisi d'utiliser le terme « Travail Social Collectif ». Nous le définissons ainsi :

Action dont l'initiative est prise, à partir d'une analyse de besoins, par des professionnels du social qui manifestent une volonté de faire participer une population à ce qui la concerne directement. Cette action intègre au fur et à mesure des partenaires institutionnels, professionnels, politiques et associatifs. Elle implique la mise en mouvement des moyens humains, matériels et techniques internes et (ou) externes pour aboutir à une meilleure organisation de la population concernée.

L'objectif est de permettre à cette population d'agir en s'engageant en commun sur une problématique qu'elle identifie comme la sienne, pour permettre à chacun, en participant à l'amélioration de son cadre de vie, d'être acteur dans la cité.

On ne peut donc qualifier de « travail social collectif » un travail qui serait uniquement institutionnel ou partenarial. C'est la mobilisation collective d'une

population donnée face à une problématique repérée comme commune qui est la condition nécessaire à un travail social collectif.

Une convergence de points de vue

Comme tout mode d'intervention en service social, le travail social collectif engage trois parties : des institutions, des usagers et des travailleurs sociaux. Qu'est-ce qui pousse chacun des trois partenaires à soutenir, s'impliquer ou initier ce mode d'intervention ?

Point de vue des travailleurs sociaux

Nous initions ce type d'intervention quand un problème exposé est commun à plusieurs personnes ou que l'accompagnement individuel ne suffit plus. Par cette approche, nous associons de façon plus importante les personnes à la recherche de leurs propres solutions aux problèmes, en mettant en évidence les connaissances et les compétences de chacun.

Le travail social collectif est un moyen efficace de mobilisation des usagers par la dynamique du collectif. Il y a déplacement du pouvoir : le travailleur social n'est plus l'instructeur (expert dans ce domaine) d'une prestation mais le partenaire.

Le travail social collectif est l'occasion pour les travailleurs sociaux d'imaginer des réponses nouvelles, de réfléchir au montage en commun d'un projet innovant, cette recherche venant alimenter un regard nouveau sur le travail social.

Point de vue des usagers

Ce mode d'intervention permet de faire émerger, de mettre à jour les potentialités et les savoirs des usagers. Ils prennent ainsi conscience qu'ils ne sont pas seuls, et que, parce qu'ils sont plusieurs, ils peuvent faire évoluer leur situation plus facilement que de façon individuelle.

Ils se sentent exister par la responsabilité issue d'une tâche à accomplir. Ils sont reconnus par les organismes comme des personnes pouvant agir, pouvant exister par elles-mêmes, et non pas seulement comme des assistés. Plus impliqués que dans la relation duelle travailleur social / usager, ils sont incités à être acteurs.

Point de vue des institutions

La banalisation de l'exclusion entraîne une fragilisation de l'organisation sociale. La réponse en termes individuels étant souvent insuffisante, la massification des problèmes sociaux appelle de nouvelles réponses à la pression sociale. Il y a prise de conscience que, pour limiter l'exclusion ou agir sur la réinsertion, il faut probablement agir sur l'environnement des personnes.

Le travail social collectif implique souvent de nombreux partenaires institutionnels. Compte tenu de leurs missions propres, chacun se raccroche à ce type de projet à condition d'y avoir un intérêt.

Devant le nombre de personnes s'adressant au service social et devant les limites de l'accompagnement individuel, certaines institutions soutiennent le travail social collectif.

Il reste que le travail social collectif est souvent expérimental, marginal. Les

institutions semblent dans un double mouvement : incitation / résistance ; tout ce qui est nouveau étant potentiellement dangereux pour la stabilité de l'institution.

L'évaluation de l'impact de ce type de travail et la mise en évidence de son intérêt pour les institutions pourraient être un moyen de les faire évoluer vers plus de reconnaissance. Reste à construire des outils d'évaluation et à interroger la place qui y serait réservée aux usagers.

Un processus complexe définissant une pluralité de rôles

A travers l'analyse des différentes expériences relatées, nous repérons un certain nombre de phases identiques :

- Repérage d'un besoin, de problèmes communs ;
 - Diffusion de cette information ;
 - Adhésion d'un noyau d'usagers ;
 - Elaboration d'un projet commun dans lequel chacun prend sa part ;
 - Elargissement à la population et recherche de moyens humains, financiers, partenariat ;
 - Mise en œuvre ;
 - Evaluation ;
 - Réactualisation, ouverture sur d'autres projets, à l'initiative de la population.
- De l'initiative d'un professionnel à l'initiative de la population c'est, pour prendre une image, comme monter une mayonnaise : il faut un certain nombre d'ingrédients qui s'ajoutent les uns aux autres dans un ordre bien défini ; sinon, ça ne prend pas...

L'analyse des différentes phases du travail social collectif permet de repérer une

évolution du rôle du travailleur social.

Au départ, ce mode d'intervention est soustrait à l'initiative d'un professionnel : celui-ci entend la demande des personnes individuelles communes ou rend visible une étude de besoins communs. Au lieu d'apporter des réponses en terme individuel, il diffuse l'information aux usagers pour mobiliser un collectif qui se saisit de la problématique commune.

En fin d'intervention, le collectif peut être à l'origine d'autres projets. Notons, au passage, que l'on débouche ainsi sur une approche de type plus communautaire. Le travailleur social passe donc d'un rôle d'impulseur à un rôle de consultant. Ces rôles impliquent trois types de savoirs faire :

- En terme de conception : analyser les problèmes, imaginer des possibles, faire émerger, concevoir un projet, le mettre en œuvre, l'évaluer ;
- En terme d'organisation : repérer les besoins, inventorier les ressources, anticiper, programmer, animer ;
- En terme de relation : mettre en relation, animer, faciliter, impulser, catalyser, écouter, accueillir, soutenir, négocier.

Le travail social collectif est encore peu souvent développé par les professionnels. C'est une forme de travail qui nécessite un engagement, on est vu, on est forcément mis en avant, d'où une résistance à s'engager dans cette forme de travail (nous baignons tous dans une culture professionnelle construite sur le principe de la discrétion...). Mais tous les professionnels impliqués parlent d'envie, de plaisir, d'impression de retrouver les valeurs fondamentales du travail social.

Le travail social collectif concerne le lien social et les valeurs qui lui sont attachées

Un repérage des domaines concernés permet mieux de cerner l'objectif du travail social collectif ; ces domaines sont multiples : la culture, la santé, l'éducation, les besoins alimentaires et les loisirs, l'emploi, le logement. Travailler sur ces domaines a pour effet d'améliorer l'insertion sociale et a donc une incidence sur le lien social. On peut donc dire que ce qui est visé, c'est la création, le maintien ou le renforcement du *lien social*.

Ce travail sur le lien social doit tenir compte de valeurs : il est ancré dans l'histoire, travaillé dans le présent et projeté dans l'avenir. C'est à cette condition qu'un vrai travail sur le lien peut se faire ; sinon, on est sur de l'éphémère.

L'objectif est l'amélioration des conditions de vie. Si l'intérêt collectif de cette forme de travail est présent, il ne saurait faire abstraction de l'intérêt individuel. L'un et l'autre se nourrissent mutuellement. Il faut une plus-value pour que l'individu puisse y trouver son compte. La mise en commun des *énergies* augmente la capacité individuelle d'agir sur les événements. Le fait qu'un groupe d'usagers se mobilise activement pour atteindre un objectif commun entraîne une *synergie* qui permet d'aller plus vite et plus loin. Le groupe devient alors le moyen pour aboutir à une autre place sociale.

Une lecture transversale des projets d'action sociale collective permet d'en repérer les valeurs :

- *Respecter* la personne, ses idées, ses choix, son rythme. Être convaincu que tout être humain est intelligent et perfectible.

— Partir du principe que l'utilisateur a des *capacités* (et pas seulement des manques), qu'il est capable, plus que tout autre, d'améliorer ses conditions. Il s'agit là d'une position qui est à l'opposé de celle parfois utilisée qui consiste à penser, en tant que travailleur social, « je sais » et l'utilisateur, « non » ; une telle attitude ayant pour effet de mettre l'utilisateur en position de consommateur. Alors que valoriser les capacités de l'utilisateur l'entraîne à être *acteur* de sa situation. Ce repérage, cette *mise en valeur* des compétences de l'utilisateur est l'élément moteur d'une approche collective. C'est parce qu'il est reconnu comme capable que l'utilisateur va pouvoir se mobiliser avec d'autres et être en position d'*acteur*.

— Dans le travail social collectif, le *savoir* est partagé, mis en synergie. De cette somme de savoirs individuels découle un *pouvoir partagé*, collectif. C'est la prise de conscience d'une force collective qui permet d'entrer dans un rapport différent aux institutions et d'aboutir à une autre place sociale (nous sommes là dans la phase ultime du processus en travail social collectif). Il ne s'agit pas là du pouvoir en tant qu'objectif mais du

pouvoir comme moyen pour parvenir à un changement.

Conclusion

Notre collaboration entre professionnels de terrain et de formation nous a permis de prendre la mesure des conditions de réalisation d'un travail social collectif et de construire ensemble une pédagogie de cette forme d'intervention.

Il apparaît en conclusion que le travail social collectif implique un travail dans la *durée*. C'est un processus qui met du temps à émerger, à mûrir. Il faut savoir être patient, ne pas brûler les étapes, respecter le rythme de chacun (usagers, mais aussi institutions et travailleur social). La présence de partenaires et d'équipes n'est plus alors qu'un moyen à disposition de la population pour développer ses propres capacités ●

Bibliographie

Conseil Supérieur du Travail Social,
Intervention sociale d'intérêt collectif, Paris :
La Documentation Française, 1988.

> Depuis quelques décades les concepts de groupe et d'équipe ne faisaient plus recette. *Les groupes rééducatifs*, l'ouvrage de référence de

Maurice Capul, dormait sur les étagères. Il n'y en avait plus pour les traitements de masse des populations : érimistes, délinquants, cas sociaux, handicapés... n'avaient qu'à bien se tenir. Quand on s'intéressait de loin à des groupes humains c'était sous la houlette des discours sociologiques : certains prétendaient travailler avec des quartiers, d'autres avec des territoires, rien que ça ! Le maître mot était partenariat, surtout pour obtenir des subventions, alors qu'on n'était pas fichu de dire trois mots aux collègues côtoyés tous les jours. Il semblerait, si l'on en croit de récentes publications, que les notions d'équipe et de groupe fassent leur retour sur la scène du travail social. Le travail social en effet, vise une dimension du micro-social très particulière : celle de l'insertion d'un sujet en souffrance quelle qu'en soit la raison, dans son environnement humain. Autrement dit l'accompagnement d'un sujet comme étant un parmi d'autres. On a beaucoup abusé du « un » il y quelques décades, faisant des praticiens sociaux des « techniciens de la relation » ; mais depuis quelques années on ne s'intéresse plus qu'au « parmi d'autres ». Alors que seule une prise en compte de chaque sujet dans son contexte de vie peut opérer des changements, mais comme je disais, micro-sociaux. C'est ce que depuis plusieurs années je soutiens sous le concept de « clinique du sujet », qui désigne une approche singulière du sujet et de ses points d'insertion dans le tissu social. Sujet et social, l'un ne va pas sans l'autre. Freud d'ailleurs ne s'y est pas trompé qui dans sa *psychologie des fouelles et la psyché du moi* déclare... qui peut bien nous paraître à première vue très importante, perd beaucoup de son acuité si on l'examine à fond ». Quant à Lacan, il n'y va pas de main morte, puisqu'il affirme vers la fin de sa vie que « l'inconscient, c'est le social ».

Quatre ouvrages récemment parus viennent remettre sur le métier cette matrice indispensable à faire du « nous ». Deux concernent la notion d'équipe comme fondement de l'institution ; et deux autres envisagent le groupe comme espace thérapeutique.

Faire équipe, voilà bien un point d'appui

Paul Fustier, *Le travail d'équipe en institution*, Paris : Dunod, 1999

Martine Ruzniewski, *Le groupe de parole à l'hôpital*, Paris : Dunod, 1999



fondamental des pratiques sociales. Paul Fustier, dont on connaît le souci pour dégager une clinique institutionnelle, vient nous rappeler des choses élémentaires mais que la mode actuelle du discours managérial a enfoui sous les sables. L'institution prend chacun dans les rets d'une histoire mais aussi des histoires de chacun. A partir de cet espace de projection, l'équipe se constitue comme lieu d'accueil des personnes prises en charge. Elle fonctionne comme miroir et amplificateur inconscient des représentations. En équipe non seulement on se fait une idée sur les accompagnés, mais cette idée forgée à plusieurs constitue le fondement de la relation. Chacun y est engagé, et chaque membre de l'équipe de tous. D'où la nécessité de remettre sans cesse au travail ce que chaque membre de l'équipe supporte dans les diverses relations qu'il engage sur le plan clinique. Le travail du transfert se fait alors en équipe et par l'équipe. Il ne s'agit pas de faire de l'uniforme, mais de soutenir chacun dans sa différence professionnelle, à partir de références communes. La tâche n'est de fait jamais terminée.

C'est ce que Martine Ruzniewski met en avant, en réfléchissant sur le groupe de parole comme lieu d'élaboration de l'équipe. Ses interventions se situent à l'hôpital, mais on peut en tirer des enseignements de l'équipe. Ses interventions se situent à l'hôpital, mais on peut en tirer des enseignements de l'équipe. Ses interventions se situent à l'hôpital, mais on peut en tirer des enseignements de l'équipe. L'important c'est de repérer que les professionnels qui font groupe ne tiennent ensemble qu'au prix de ce travail incessant de la parole. Mais quelle parole ? Force est de constater que la circulation de la parole dans les institutions est le plus souvent confisquée au seul profit de tâches d'organisation. Et lorsqu'il y a un problème un peu plus corsé, on fait appel à un expert (psychiatre ou sociologue). Au quotidien dans les réunions, « on fait du calendrier », comme me le disait récemment un éducateur. Et lors des réunions dites de synthèse, les personnes concernées (enfants comme adultes) le plus souvent ne sont pas invitées ; quant aux professionnels, on en laisse quelques catégories à la porte, par exemple les AMP ou les Moniteurs d'atelier. Si l'on comprenait que la parole de chacun, quelle que soit sa place, est indispensable pour fonder un groupe, et au-delà, comme le dit Pierre Legendre « instituer la vie », on avancerait peut-être un peu mieux !

L'expression de la subjectivité, nous montre Martine Ruzniewski, au bout de 20 ans d'animation de groupes de parole, nourrit le collectif. Et lors des réunions dites de synthèse, les personnes concernées (enfants comme adultes) le plus souvent ne sont pas invitées ; quant aux professionnels, on en laisse quelques catégories à la porte, par exemple les AMP ou les Moniteurs d'atelier. Si l'on comprenait que la parole de chacun, quelle que soit sa place, est indispensable pour fonder un groupe, et au-delà, comme le dit Pierre Legendre « instituer la vie », on avancerait peut-être un peu mieux !



Didier Anzieu et René Kaës ont longtemps travaillé et publié ensemble. Leurs travaux sont incontournables. Reprenant les présupposés freudiens, intégrant au passage les recherches du psychanalyste anglais Wilfried Bion, mais délaissant malheureusement la réflexion d'après-guerre de Lacan sur la

Didier Anzieu, *Le groupe et l'inconscient*, Paris : Dunod, 1999

René Kaës et al., *Le psychodrame psychanalytique de groupe*, Paris : Dunod, 1999

notion de groupe comme structure, ces auteurs font un pas de plus dans leur recherche. Notons qu'il ne s'agit pas d'une réflexion en chambre, comme en mènent beaucoup d'universitaires. L'un et l'autre ont une longue pratique des groupes dans ses modalités thérapeutiques. Le groupe pour Anzieu et Kaës fonctionne comme l'inconscient. Chacun s'y endort un peu à sa vie consciente et se laisse prendre par des images collectives ; ce qu'Anzieu nomme « l'imaginaire groupal ». Le groupe est alors un espace de projection fantasmatique pour ses membres. Evidemment ça peut donner le meilleur et le pire. Ce point théorique construit par Didier Anzieu il y a plus de 20 ans permet à René Kaës d'explorer le psychodrame analytique. La mise en scène d'éléments fantasmatiques par les sujets qui viennent en faire l'expérience, est soutenue et générée par le groupe. Fonctionnant comme une sorte de « moi-peau groupal » selon l'expression d'Anzieu, le groupe de psychodrame permet à des sujets qui s'y engagent, d'en-visager de nouveaux chemins pour aller vers les autres, là où leur rapport au monde et à eux-mêmes était figé. La pratique du psychodrame en groupe, dans la fluidité qu'il amène dans les échanges inter-sujets, renouvelle les potentialités relationnelles de chacun. Voilà un autre point dont les équipes de travailleurs sociaux pourraient largement s'inspirer pour inventer des pratiques de réunion un peu plus vivantes !

Pour conclure, on ne peut que se réjouir de ce retour au groupe et à l'équipe. Et souhaiter que la réflexion se poursuive. A quand des témoignages de travailleurs sociaux sur leurs pratiques en groupe, et leur travail d'équipe ? Le seul lieu d'élaboration pour chaque sujet de ce qui lui arrive — qu'il soit professionnel, ou personne prise en charge — est bien la confrontation aux autres, dans un espace à la fois suffisamment ouvert pour accepter l'expression de chacun, mais en même temps protégé pour que la parole ne soit ni instrumentalisée comme relais d'information, ni dénaturée dans d'autres espaces.

La parole dans le groupe est à la racine du lien social. Elle permet de relativiser les illusions de l'idéal, en mettant au travail la permanence, ce qui est un groupe, du fait d'être constitué de sujets, n'arrête pas de clocher. Respect et confiance en la parole de chacun, tel est le fondement du vivre ensemble. On bascule trop souvent entre des oppositions naïves : l'individu ou le social. Et l'on présente des alternatives là où il n'y en a pas : sociétés individualistes ; sociétés holistes. Or l'un ne va pas sans l'autre.

Prôner la clinique du sujet, c'est dans le même temps soutenir les processus collectifs qui en permettent l'avènement. Dans un moment socio-historique où la parole ne vaut plus grand chose, ce regain d'intérêt pour le collectif, sous des formes variées, est un signe d'espoir ■

Colloque

par Claude Mounoud

Question sociale et action collective
Société P.J. Proudhon, 4 décembre 1999, Paris

Dans le numéro de TSA (*Travail Social Actualité*) du 5 novembre 1999, le colloque annuel de la Société Pierre-Joseph Proudhon était annoncé pour le 4 décembre sous le titre « Question sociale et action collective ». Nous venons de lancer le thème « Enjeux collectifs et travail social » pour le numéro 2 du *Sociographe* et la parenté de ces deux intitulés nous a frappé, quand bien même les horizons de références étaient éloignés ! Mais prendre la mesure de cette distance pouvait être intéressant.



Rappelons que P. J. Proudhon (1809-1865) est l'un des « réformateurs sociaux », l'un des « penseurs politiques » qui ont participé aux luttes sociales et aux luttes intellectuelles du XIX^{ème} siècle, pour la recherche d'un monde meilleur. Issu du monde ouvrier, il a produit une œuvre immense et déroutante, pour définir ce que l'on peut appeler un « anarchisme réformiste » : contre le libéralisme individualiste et contre le socialisme autoritaire. Il oppose la « valeur travail » à la « propriété vol » et milite pour l'égalité des droits, la réciprocity des échanges et la réalisation des valeurs de mutualité dans

le monde ouvrier, contre toute forme d'autorité, de hiérarchie, de gouvernement de l'homme par l'homme. Son influence est certaine au moment de la Première internationale et de la Commune de 1871.

La *Société P. J. Proudhon* est une société savante dans la pleine acception du terme, et dans la complexité des missions que cela suppose, qui sont à la fois de défense et d'illustration de la pensée du maître, de poursuite d'une réflexion sociale dont il a posé les fondements, pour en reconnaître la force et la pertinence dans l'histoire sociale, dans la lecture des événements les plus récents et dans la conduite de l'action militante, syndicale, politique ou « sociale ».

Les moyens mis en œuvre par la Société P. J. Proudhon sont principalement un *Séminaire-Atelier Proudhon* de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (où est le siège de l'Association loi 1901 qui est sa forme juridique), la publication des travaux de cet Atelier, la publication des *Archives proudhoniennes*, bulletin annuel de la Société,

et les *Cahiers de la Société P. J. Proudhon* contenant en particulier les Actes du colloque annuel de la Société.

Le colloque du samedi 4 décembre 1999 à Paris, avait inscrit huit interventions à son programme, la première étant celle de l'invité de marque, Patrice Cingolani, Professeur à l'Université Paris-Jussieu ; d'autres étaient le fait de membres éminents de la Société ; d'autres enfin s'inscrivaient dans l'actualité de l'action ou de la réflexion d'inspiration proudhonienne, c'est-à-dire dans une perspective « anarchiste », pour laquelle « la propriété c'est du vol », propriété s'entendant ici comme celle des moyens de production, sans que P. J. Proudhon ait jamais rejeté l'idée d'une propriété privée d'objets personnels, et le vol s'entendant ici jusques et y compris de la propriété étatique des moyens de production – l'un des points majeurs de l'opposition Marx-Proudhon.

Je rapporterai brièvement l'intervention de P. Cingolani, qui, à elle seule, représentait une synthèse et une conciliation des différents objectifs de ses hôtes, et qui leur devait bien une prestation aussi équilibrée : rendre hommage à P. J. Proudhon autant par ce qu'il fut que par ce qu'il annonce, et procéder à une lecture de l'actualité qui permette de se référer à son œuvre sans la considérer comme une « théorie » explicative. L'œuvre sociale de P. J. Proudhon n'a jamais ni prétendu ni aspiré à ce statut, se voulant exclusivement attachée à l'expression d'une action révolutionnaire fondée sur le développement de la capacité des classes ouvrières – notons ce point comme un autre signe d'une opposition entre Marx et Proudhon, entre une approche universaliste et une approche empirique de la question sociale –, à prendre leur destin en main, à devenir sujet de leur histoire.

Dans le langage du XIX^{ème} siècle, rappelle P. Cingolani, cela s'appelle « la capacité politique de l'époque, à la grande industrie naissante et déjà triomphante et à la grande bourgeoisie. P. J. Proudhon rapporte

cette capacité politique à une capacité intellectuelle des classes à soutenir leur point de vue de classe et à définir les ouvriers comme « acteurs sociaux ». C'est par une parole ouvrière et une action ouvrière dans « l'association », par exemple dans des sociétés de crédit mutuel, des bourses du travail, des caisses de solidarité, que les classes ouvrières peuvent faire advenir leur idée de classe, qui tend à transformer « la société et le gouvernement ».

Dans l'actualité du XX^{ème} siècle finissant, P. Cingolani trouve deux illustrations



possibles de la problématique proudhonnienne, qui affirment la capacité politique dans la jonction de la prise de parole et de la mise en action collectives :

- Les « sans papiers » ont su conduire une action de solidarité militante et dans le même temps développer une expression et une analyse de leur place dans notre société, qui leur a permis de s'affranchir d'un univers de clandestinité, d'illicéité et d'affaires de police ; d'affirmer leur destiné dans l'enchevêtrement des législations, dans les effets de l'alternance politique, dans l'instrumentalisation des populations migrantes ;
- Les chômeurs eux-aussi sont passés d'une forme d'inexistence sociale à l'existence, par le dépassement de l'expérience individuelle et subjective et l'accès à une expression et une action collectives, découvrant un destin commun et inaugurant une solidarité. Ils ont produit ce faisant un renversement de situation par une revendication polémique et se sont donnés une capacité d'expression pour affirmer, de leur place, un nouveau rapport de l'homme au travail.

D'autres exposés ont conforté cette articulation de la pensée et de l'action dans l'œuvre de P.J. Proudhon et dans la lecture actuelle de la « question sociale », à travers l'action syndicale, l'association comme éducation à la citoyenneté, la solidarité et la mutualité face à l'exclusion, l'expérience d'une coopérative autogérée dans la filière laine.

Cette référence prise chez P. J. Proudhon pour une lecture actuelle de la « question sociale » et de « l'action collective » n'intègre pas, et pour cause, le travail social. Mais le travail social, lorsqu'il essaie de produire du « lien social » par des « actions collectives », favorise l'affirmation d'existence des groupes par eux-mêmes, dans la reconnaissance d'une communauté de destin et dans la découverte d'une solidarité possible. Ce faisant, il se réfère moins à des découverts du droit et de la raison, dans lesquels se définissent pourtant ses missions, qu'aux conjonctures particulières où les questions sociales se posent dans des termes tels qu'une action collective se présente comme opportune et envisageable.

Restent des questions difficiles, relatives à la nature de sa présence et de son rôle dans de telles initiatives, mais il n'en reste pas moins que le travail social est un peu proudhonnien, sans le savoir, ou sans le vouloir .